



Communiqué de presse

Mende, le 28 avril 2014

APPEL A PROJET relatif aux mesures de protection des troupeaux

Dans le cadre du "plan national loup", la préfecture de la Lozère lance un appel à projet permettant de financer les mesures de protection des troupeaux.

L'objectif est de permettre aux éleveurs de solliciter des aides pour l'acquisition d'équipements ou la mise en œuvre de dispositions de la protection des troupeaux.

Sont éligibles au dispositif, les troupeaux ovins et caprins des zones exposées à la prédation ; ceux qui ont été victimes d'attaques confirmées de loups sont prioritaires.

Les dispositifs de protection pouvant être subventionnés sont les chiens de protection, les clôtures et le gardiennage, selon les modalités précisées dans la notice d'information.

La demande de subvention et la notice d'information sont à retirer auprès de :

**DDT de la Lozère
Service Economie Agricole
4 Avenue de la Gare
BP 132 – 48005 MENDE**

adresse mail : serge.grasset@lozere.gouv.fr
Téléphone : 04.66.45.31.18 ou 06.26.34.19.44

Les documents peuvent également être téléchargés à l'adresse suivante :
www.lozere.gouv.fr

Seules, les demandes déposées avant la mise en place des mesures de protection seront instruites par la DDT.

Par la suite, la DDT informera les demandeurs des suites de l'appel à projet, les éleveurs pouvant contacter le service.